



FICHE DE POSTE CHEF DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

La Ville de de MIRECOURT est lauréate du dispositif Petites Villes de Demain ; elle recrute un chef de projet chargé de la mise en œuvre du programme de revitalisation.

Le chef de projet est placé sous l'autorité du Maire et du Directeur Général des Services. Il est positionné à un niveau hiérarchique lui permettant d'orchestrer l'action de manière transversale au sein des services de la collectivité. Il travaillera en étroite collaboration et en mode projet avec les équipes de l'État et des partenaires. Il rejoindra le réseau des chefs de projets animé au niveau du département au même titre que ceux, déjà en poste ou en cours de recrutement.

Rôle du chef de projet :

En tant que « chef d'orchestre » du projet de revitalisation, il pilote et anime le projet. Il appuie et conseille les instances décisionnelles communales et/ou intercommunales engagées dans le projet. Il entretient des liens étroits avec les partenaires locaux qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Il bénéficie du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager des expériences.

Missions du chef de projet :

A plus de mi-parcours du programme PVD, le chef de projet prendra connaissance du projet de revitalisation composé d'un plan guide (ou feuille de route) et de fiches actions afin de poursuivre dans les meilleures conditions la mise en œuvre de ces actions, déjà engagées.

Le plan guide couvre l'ensemble des thématiques susceptibles de faire levier d'attractivité telles que l'habitat, le commerce, les services et activités, les mobilités, l'aménagement de l'espace public, le patrimoine, le tourisme, la transition écologique, le numérique, la participation citoyenne...

Mise en œuvre du programme d'actions :

Le chef de projet devra :

- impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la ville
- coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions
- mettre en œuvre et animer tout dispositif contribuant à la reconquête de l'habitat (LOVAC, Zéro logement vacants, veille foncière...).
- assurer le suivi et l'évaluation du projet de revitalisation (suivi des indicateurs, tableau de bord, COPIL annuel)

Animation et promotion du programme :

Le chef de projet organisera le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires et contribuera à la mise en réseau nationale et locale en participant aux rencontres et échanges et en contribuant à la capitalisation des expériences et échanges de bonnes pratiques.
Il assurera également l'organisation des COTECH/COPIL de suivi de l'ORT.

Profil et qualités requises :

- Être titulaire d'un diplôme d'un niveau BAC+5 en développement local, urbanisme, aménagement du territoire ou formation équivalente
- Avoir des connaissances en matière d'habitat, d'urbanisme, de commerce. Concernant l'habitat, la connaissance des outils d'intervention sur l'habitat privé dégradé, du foncier vacant est souhaité (outils fiscaux, juridiques, financiers)
- Être force de proposition et capable de fédérer et coordonner les acteurs
- Maîtriser la conduite et la gestion de projet (concertation, animation d'ateliers participatifs, conduite de réunions...)
- Avoir le sens des relations humaines
- Être proactif, autonome et avoir le sens de l'initiative
- Être capable de travailler en équipe-projet
- Maîtriser les règles rédactionnelles et de synthèse
- Faire preuve de capacité de conviction, de détermination et d'écoute
- Être disponible

Rémunération : Grille indiciaire – Régime indemnitaire – Titres restaurant - CNAS
Titulaire ou contractuel
Poste à pourvoir à compter du 01.09.2024

Date limite de dépôt des candidatures (lettre de motivation + CV): 01.08.2024 à adresser à
Monsieur le Maire de la Ville de Mirecourt – 32, rue du Général Leclerc – 88 500 MIRECOURT